



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT DES SCIENCES
DE L'ENVIRONNEMENT

Uni Carl Vogt, 66, bd Carl-Vogt | CH-1211 Genève 4
Tél : 022 379 06 46 | Web : www.unige.ch/sysener

SÉMINAIRE ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT
Conférences 2022 – 2023

Potentiel d'injection de gaz renouvelable indigène dans le réseau suisse à horizon 2030

Nicolas Charton
E-CUBE Strategy Consultants

Jeudi 3 novembre à 17h15

Uni Carl Vogt – Salle 1 (rez-de-chaussée)
66 bd Carl-Vogt, 1205 Genève

Conférence en présentiel suivie d'un apéritif

Diffusion en direct avec Zoom : <https://unige.zoom.us/j/65489922494>

ID de réunion : 654 8992 2494

Code secret : 452896

Ces informations sont disponibles sur notre site www.unige.ch/sysener

L'orateur

Nicolas Charton est ingénieur spécialisé sur les enjeux de l'énergie. Dans la continuité de ses travaux dans le conseil en stratégie, il a fondé E-CUBE Strategy Consultants à Lausanne en 2015 qu'il dirige et accompagne les directions de différents groupes suisses et européens ainsi que des pouvoirs publics sur les thèmes de l'énergie et de la mobilité. Nicolas est diplômé de l'école des Mines de Paris (PSL).

La conférence

Cette conférence présentera une étude qui vise dans un premier temps à estimer le potentiel d'injection de gaz renouvelable indigène en Suisse, en s'appuyant sur l'agrégation des résultats d'une série d'études de référence. Pour chacune des filières considérées (biomasse agricole, bois et sous-produits du bois, déchets renouvelables, électricité renouvelable), l'étude quantifie à la fois le gisement d'énergie primaire renouvelable, le potentiel maximal théorique de production de gaz renouvelable et le potentiel maximal théorique d'injection de ce gaz renouvelable, en tenant compte de la stratégie fédérale en matière énergétique (stratégie énergétique 2050, stratégie de la ressource bois, etc.) et des contraintes techniques et spatiales.

Ressortent notamment de cette analyse la question des conditions économiques pour exploiter ce potentiel à court-terme dans le cadre de l'injection dans les réseaux de gaz, ainsi que celle de la concurrence entre injection du gaz renouvelable dans le réseau ou valorisation sur site pour la production couplée de chaleur et d'électricité.